

**FICHE D'INFORMATIONS USAGER**  
**SALLE DE RÉCEPTION DU PDL**  
370 rue Nungesser et Coli - 69960 Corbas

- Nombre de personnes maximum : **100** au-delà la responsabilité de l'organisateur est engagée
- Remise des clés et état des lieux week-end : par le gardien devant la salle :
  - journée : **9h00 le matin** de la location, retour le lendemain 9h00
  - week-end : **vendredi à 18h00, retour dimanche 18h00**
- Le retrait des clés pour les réservations en semaine se fait à l'Hôtel de Ville, sur les horaires d'ouverture : Place Charles Jocteur de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; au plus tôt un jour avant la manifestation.
- Salle protégée par alarme : un badge vous sera remis lors de la remise des clés. Tout déclenchement de l'alarme entraînera la facturation des frais d'intervention de la société de sécurité retenue sur la caution.
- Horaires d'occupation de la salle : maximum 4 heures du matin
- Un défibrillateur est à votre disposition à l'entrée de la Maison des Associations.
- L'utilisation des bouteilles de gaz est strictement interdite. Pas de cuisine sur place. Repas chauds autorisés si véhicule autonome du traiteur.
- Utilisation de l'office de réchauffage dans la limite de 20 kw.
- Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de bloquer les issues de secours.
- L'accès aux abords de la salle est limité à 3 véhicules maximum (traiteur, organisateur).
- Dans le cadre du respect de l'environnement, il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement.
- L'utilisation d'adhésif au mur est formellement interdite.
- Merci de veiller à rendre la salle et son mobilier propres et rangés.
- Merci de veiller à la fermeture de toutes les portes, fenêtres et volets.

**CONSTITUTION DU DOSSIER**

- Formulaire de réservation dûment complété et signé**
- Paiement par chèque à l'ordre du trésor public**
- Cautions par chèque à l'ordre du trésor public**
  - ➔ 640 € retenue en cas de dégradations de la salle et de ses abords (remboursement graduel)
  - ➔ 160 € retenue si nettoyage et rangement non satisfaisant de la salle et ses abords
- Attestation d'assurance** au nom et à l'adresse du loueur. Elle doit stipuler les risques locatifs, la date et l'adresse de la manifestation
- Justificatif de domicile** (facture, avis d'imposition....)

**Le dossier complet doit être déposé au moins 1 mois avant la manifestation**

**Associations : pour toutes vos manifestations, pensez à établir votre demande de débit de boissons.  
Pour toute manifestation avec collation, vos chèques de caution sont engagés. Merci de veiller à remettre la salle propre et en ordre.**

**SALLE DE RÉCEPTION DU PDL**

**370 rue Nungesser et Coli - 69960 Corbas**

<b>Tarifs de base</b>	
<b>Prix en euros</b>	<b>Public</b>
<u>Première journée :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• 340€</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Usagers habitant Corbas (<i>week-end uniquement</i>)</li><li>• Entreprises Corbasiennes</li><li>• Activités lucratives et commerciales des associations de l'OMS et des comités</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• 100€</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lotos, pokers, tarots et coinches, manifestations avec droit d'entrée</li></ul> <p><i>/!\ à partir du 3<sup>e</sup> évènement sur l'année civile le tarifs de la première journée passe à 180 €</i></p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 020 €</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Usagers extérieurs à Corbas</li></ul>
<b>Week-end – du vendredi 18h00 au dimanche 18h00 : 450€</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Usagers habitant Corbas</li></ul>
Gratuit	<ul style="list-style-type: none"><li>• Manifestations des associations Corbasiennes loi 1901 sans droit d'entrée</li><li>• Activités non lucratives de l'OMS et des comités</li></ul>
<b>Tarifs complémentaires</b>	
<u>Deuxième journée :</u>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• 320€</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entreprises Corbasiennes</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• 160 €</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Activités lucratives et commerciales des associations, de l'OMS et des comité</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• 80€</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lotos, pokers, tarots, coinches, manifestations avec droit d'entrée</li></ul> <p><i>/!\ à partir du 3<sup>e</sup> évènement sur l'année civile le tarifs de la deuxième journée passe à 160 €</i></p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 000 €</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Usagers extérieurs à Corbas</li></ul>